

Contexte :

Les adhérents, producteurs et consommateurs, regroupés en groupes locaux inspectent les producteurs afin de veiller à ce que les pratiques soient conformes à la NOAB. Les inspections intègrent la procédure de labellisation SPG.

Données d'entrée	Etape	Données de sortie	Commentaire
BIO_LAB_ENR_inspecteurs suivi OU BIO_LAB_FOR_inspection ZONE	1. Lister les adhérents formés et ceux à former	BIO_LAB_ENR_inspecteurs suivi	Renseigner le document (Animations, Coordination) à chaque adhésion et à chaque inspection ; transmission au secrétariat (copie coordination) (1/mois)
BIO_LAB_FOR_inscription stagiaire	2. Planifier une formation à l'inspection	BIO_LAB_FOR_inscription stagiaire	Définir une date en concertation avec l'ensemble de l'équipe. Transmettre le document renseigné à la Coordination Les stagiaires doivent avoir réalisés une inspection en tant qu'observateur avant de s'inscrire en formation.
BIO_LAB_FOR_inscription stagiaire	3. Planifier une formation : lieu et date		Veiller à ce que chaque stagiaire ait pu suivre une inspection avant la formation Arrêter les inscriptions à 12 stagiaires En fonction des stagiaires, choisir un lieu pour la formation
	4. Organiser une formation	BIO_LAB_FOR_invitation formation inspecteur	Lieu : salle pour la matinée et terrain adhérent pour l'après-midi L'invitation peut être remise en mains propres ou envoyer (courrier/courriel), 15 jours avant la formation

<p>BIO_LAB_ENR_scénario Pédagogique formation à l'inspection</p> <p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Supports de formation * Feuille d'émargement * Fiche auto-évaluation * QCM * Formulaire d'évaluation satisfaction * Kit de l'inspecteur * Attestation de formation 	<p>5. Déroulement de la formation</p>	<p>BIO_LAB_FOR_attestation de formation</p>	<p>Veiller à récupérer les adhésions des stagiaires (si non adhérents)</p> <p>Prévoir, en plus du formateur, un autre salarié pour animer les groupes créés pendant la formation</p> <p>En fin de formation, remettre l'attestation de formation complétées ainsi que le kit de l'inspecteur</p> <p>Si les attestations n'ont pas pu être remise en mains propres, demander au secrétariat de les envoyer</p>
	<p>6. Actualisation des documents supports</p>		<p>Selon le retour des stagiaires pendant la formation, actualiser et mettre à jour les documents dont le scénario pédagogique et les supports</p>
<p>BIO_LAB_ENR_inspecteurs suivi</p>	<p>7. Actualisation des connaissances</p>	<p>BIO_LAB_FOR_inscription stagiaire</p>	<p>La qualification d'inspecteur SPG se conserve pendant 2 ans.</p> <p>Les inspecteurs qualifiés sont encouragés à réaliser 1 à 2 inspections par an minimum.</p> <p>Passé ce délai, les adhérents doivent de nouveau suivre une formation à l'inspection.</p>